

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 10
En exercice : 10
Qui ont pris part à la délibération : 10

L'an deux mille dix-sept
le vendredi 13 avril, à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est
rendu, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de son Maire, Jean-Pierre KOËGLER.

DATE DE LA CONVOCATION

le 7 avril 2018

Étaient présents : Jean-Pierre KOËGLER, Jean-Baptiste MÉRILLOT,
Jacques GRANGEREAU, Nicolas GETE, Daniel BERTOCCHI, Annick
VACELET, Céline PICHON, Andgeline OZEREE, Gérard PIANET.

DATE D’AFFICHAGE

le 22 avril 2018

Étai(en)t excusé(e)(s) :

Était absent : Alexis MURA.

Est désigné Secrétaire de séance : Daniel BERTOCCHI.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

**Approbation du Compte
Administratif du budget du service
de l'eau de l'exercice 2017.**

Sous la présidence de Jean-Baptiste MÉRILLOT, Premier Adjoint, le
Conseil Municipal examine le compte administratif communal de l'exercice
2017, dressé par Jean-Pierre KOËGLER, Maire, qui s'établit ainsi :

n° 2018 - 03

Exploitation

Dépenses 66 208,02 €

Recettes 28 100,82 €

Déficit d'exploitation : 38 107,20 €

Investissement

Dépenses 14 892,47 €

Recettes 53 177,32 €

Excédent d'investissement : 38 284,85 €

Excédent de clôture : 177,65 €

**Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture :**

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, hors de la présence de Monsieur le Maire,
à l'UNANIMITÉ,

**- APPROUVE le compte administratif du budget communal de
l'exercice 2017.**

les an, mois et jour que dessus,

Le Maire

Jean-Pierre KOËGLER

